

■ **Fondation Mi-Terra**, à Carouge (GE), CH-660-0018972-1, contribuer à atténuer la crise du logement qui règne à Genève, etc. (FOSC du 18.03.2004, p. 7). Les pouvoirs de Lanz Edgar, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Jodar Joao, de Genève, à Sergy, F, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président. Réviseur: Mitreva Fiduciaire et Révision SA, à Zurich.

Journal no 14951 du 23.11.2006
(03655758 / CH-660.0.018.972-1)